

# PROJET ASSOCIATIF 2021-2024



Ligue de  
l'enseignement



En 2021, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres s'est doté d'un projet associatif construit autour de 4 axes :

- Agir pour une société fondée sur la fraternité et la justice sociale
- Assurer notre rôle de fédération
- Ancrer notre projet dans le cadre de politiques publiques éducatives
- S'affirmer comme acteur de l'économie sociale et solidaire

Ces axes sont déclinés en objectifs opérationnels qui orientent le développement et la conduite de l'activité de l'association.

Axe 1 : AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ FONDÉE SUR LA FRATERNITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE	Axe 2 : ASSURER NOTRE RÔLE DE FÉDÉRATION	Axe 3 : ANCRER NOTRE PROJET DANS LE CADRE DE POLITIQUES PUBLIQUES ÉDUCATIVES	Axe 4 : S'AFFIRMER COMME ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défendre les valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité et le principe de la Laïcité</li> <li>- Favoriser l'engagement des personnes</li> <li>- Participer au débat public</li> <li>- Inscrire des principes de la transition écologique dans nos pratiques</li> <li>- Favoriser les rencontres</li> <li>- Donner une dimension globale à nos actions en s'appuyant sur la diversité de nos secteurs d'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cultiver les liens avec les associations et entre elles</li> <li>- Poursuivre le développement du Centre de Ressources Départemental de la Vie Associative</li> <li>- Développer des événements inter-associatifs</li> <li>- Accompagner et représenter</li> <li>- Renforcer la visibilité de l'activité de la fédération et de son réseau, au sein du réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser nos savoir-faire</li> <li>- Construire et renforcer nos liens avec les collectivités territoriales</li> <li>- Assumer et défendre notre statut d'association complémentaire de l'enseignement public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la mise en œuvre des principes de gestion durable des ressources humaines et financières</li> <li>- Pérenniser et développer une gouvernance partagée, suivie et rigoureuse</li> <li>- Renforcer et développer des partenariats économiques pérennes</li> <li>- Créer une identité « Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres »</li> </ul>

Pour évaluer, chaque année, la mise en œuvre du projet, nous avons choisi de présenter, pour chaque axe, les actions les plus représentatives au regard des objectifs opérationnels posés, tous domaines d'activités confondus.

En 2024, outre la poursuite de la plupart des programmes d'actions conduits, la Ligue de l'enseignement s'est attachée à renforcer ses impacts liés aux objectifs pour lesquels elle s'était moins mobilisée les années précédentes.

# PROJET ASSOCIATIF 2021-2024



## Axe 1: AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ FONDÉE SUR LA FRATERNITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE

Ligue de  
l'enseignement

### Défendre les valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité et le principe de la Laïcité

La défense des valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité et du principe de la Laïcité fonde l'identité de la Ligue de l'enseignement et irrigue nos actions au quotidien.

*En 2022, les conditions de rupture du bail du siège, au Centre Duguesclin, ont remobilisé le Comité départemental d'action laïque (CDAL). Composé de la FCPE, la fédération des DDEN, la Ligue de l'enseignement, l'Unsa Education et le SE-Unsa, il s'est fortement mobilisé contre la place donnée à l'enseignement universitaire privé par la ville de Niort.*

*En parallèle à cette action médiatique, en 2022, la Ligue de l'enseignement a renforcé son vivier de formateurs et de formatrices VRL (Valeurs de la République et Laïcité) et mis en place plusieurs formations sur le département, à destination de professionnels et de bénévoles associatifs.*

*En 2023, la Ligue de l'enseignement a mené 4 formations Valeurs de la République et Laïcité dont 2 sessions avec le Centre de gestion 79 spécifiquement en direction des personnels de mairie (agents et élus). Ce partenariat devrait être reconduit. En direction du jeune public, le service Éducation a amplifié ses actions de sensibilisation aux discriminations avec le soutien de la MAE et de la DILCRAH.*

*L'action engagée en 2022 autour de la mémoire d'Edmond Proust prend de l'ampleur en Haut Val de Sèvre. Ainsi en 2023, ce sont les jeunes du territoire qui ont animé la randonnée Edmond Proust du printemps, grâce à une préparation dans les classes et au sein des conseils municipaux de jeunes des communes de Saint-Martin de Saint-Maixent, Nanteuil et Sainte-Eanne.*

*Enfin, la Ligue a organisé des animations scolaires spécifiques sur la laïcité dans le cadre de l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905.*

En 2024, à travers des partenariats, des choix tarifaires et la mobilisation d'aides publiques, la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep79 et l'Usep79 ont aussi continué à favoriser l'accès aux activités éducatives, au plus grand nombre et dans une logique de mixité des publics. À travers ce choix, les trois entités ont réaffirmé leur attachement à la laïcité et à la justice sociale.

### Favoriser l'engagement des personnes

*2022 a vu la création du Collectif engagement 79 qui souhaite réfléchir à la notion de « parcours d'engagement », plus particulièrement pour les jeunes adultes. La Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres, Unis-Cités 79 et le CDOS79, alliés au SDJES79 font ainsi la promotion de dispositifs et d'espaces d'engagement ouverts aux jeunes, principalement auprès des collectivités et des structures de jeunesse.*

*En 2023, le Collectif engagement 79 continue ses actions de sensibilisation et de mobilisation. La Ligue s'est aussi investie auprès de la SDJES pour promouvoir les Missions d'intérêt général (MIG), le volet 2 du SNU, qui amènent les jeunes à effectuer 84 heures de bénévolat. La Ligue a participé à cet effet au Salon des maires des Deux-Sèvres.*

*Le service Séjours et Vacances a initié avec le collectif Séjours 79 une action de développement et de soutien à l'animation volontaire (capsules vidéo, réflexion sur le statut de volontaires). Notons que dans ce domaine, nous avons pu assurer un véritable parcours d'engagement puisque plusieurs de nos formateurs BAFA sont des jeunes issus d'un parcours Ligue complet : colon => BAFA => animateurs => BAFD => directeurs => formateurs !*

En 2024, la Ligue de l'enseignement a développé de nouveaux espaces favorables à l'engagement individuel en développant un parcours de formation certifiant des dirigeants associatifs (CFGa), en organisant un séjour « Classes Engagées du Service National Universel, un augmentant fortement le nombre de signature Contrat d'Engagement Éducatif et en soutenant les pratiques artistiques en amateurs.

Les réflexions sur son organisation l'ont aussi amenée à créer un secteur d'activité dédié à l'engagement.

### Participer au débat public

*La Ligue de l'enseignement porte aussi ses valeurs dans différents espaces de consultation démocratique connectés aux politiques publiques territoriales : Jocelyne BRANDEAU les porte au sein du CESER, mandatée par le Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine et Jérôme BACLE au sein du CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale). Leurs prises de positions et/ou contributions aux travaux de ces instances contribuent ainsi à rappeler le rôle à la fois de vigie de la Ligue de l'enseignement mais aussi sa capacité à contribuer activement à l'élaboration de politiques publiques.*

*En 2023, la Ligue de l'enseignement a tenu avec assiduité ses engagements au CDEN, au CESER et au sein du collège départemental FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative).*

*Elle a porté le débat public par ses prises de position, notamment sur le Contrat d'engagement républicain (CER) et à travers des conférences-débats avec l'association LLC (Liberté Laïcité Citoyenneté). Un temps fort sur l'engagement associatif a été organisé avec le Collectif de formation des bénévoles associatifs avec Claire THOURY, présidente du Mouvement associatif.*

En 2024, la Ligue de l'enseignement, avec l'appui de sa confédération et à l'engagement d'administrateurs, s'est mobilisée face à la menace des idées d'Extrême Droite. Elle a proposé des temps d'échanges et des conférences pour mieux décrypter, comprendre leurs mécanismes et pour mieux identifier les moyens de les combattre.

# PROJET ASSOCIATIF 2021-2024

## Inscrire des principes de la transition écologique dans nos pratiques

*Cette orientation, nouvelle dans notre projet associatif, a fait l'objet d'une première expérimentation, : MOB<sup>2</sup> : Il s'agissait de mobiliser des collectivités autour de la promotion des mobilités douces. L'initiative n'a pas abouti mais elle a permis d'engager en interne une réflexion sur les solutions envisageables tant dans la gestion des activités que dans la gestion du patrimoine immobilier.*

*En 2023, nos engagements en la matière se sont traduits dans des actions collectives : l'Usep anime l'opération #Demain à l'échelle du département et elle coordonne l'ensemble du dispositif Savoir rouler à vélo auprès du DASEN.*

*En parallèle, nous développons significativement les Séjours dehors et avons participé à une étude du CNRS sur l'impact du rapport à la nature sur le développement des jeunes.*

En 2024, la Ligue de l'enseignement n'a toujours pas traduit en actes forts cette intention. Elle reste vigilante mais n'opère pas de grands changements dans ses pratiques.

Les projets éducatifs des séjours, le dispositif « Savoir Rouler à Vélo », l'organisation d'événement de proximité limitant l'empreinte carbone participent aux mutations des comportements relatifs aux ressources mais la fédération doit aussi questionner son fonctionnement structurel.

## Favoriser les rencontres

*La crise sanitaire et les restrictions posées en réponse ont ravivé les enjeux liés à la mixité sociale et aux vacances. Dans ce cadre la Ligue de l'enseignement a pleinement pu faire valoir son projet éducatif. Que ce soit à travers le dispositif d'État « Colos apprenantes », ou à travers des nouveaux partenariats avec le Secours Populaire et les Restos du cœur, le secteur Vacances a développé son activité et renforcé son ambition de « faire vivre les mixités ».*

*L'Ufolep a pleinement accompagné les clubs dans l'organisation des manifestations sportives à nouveau autorisées. Elle a aussi développé de nouvelles actions auprès de publics habituellement éloignés de la pratique sportive.*

*Enfin, comme dans d'autres domaines, le déménagement a été l'occasion d'engager de nouveaux partenariats. La fédération s'est installée dans un nouveau siège avec des partenaires de l'Éducation et de la formation professionnelle : l'association MAE Solidarité, l'IRFREP, le GRETA. A la rentrée, le secteur « Éducation à la citoyenneté » a proposé aux établissements scolaires du premier et du second degré, des actions de prévention, en partenariat avec MAE solidarité : lutte contre le harcèlement – lutte contre l'homophobie.*

*Grâce aux partenariats noués et à des équipes professionnelles confortées, la Ligue fait vivre les mixités sociales plus que jamais dans ses séjours.*

*Des collectifs et espaces de coopération se nouent aussi à travers les différents secteurs : une réflexion est engagée pour créer un « CDAJEP » (Comité Départemental des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire) avec nos camarades des réseaux d'éducation populaire du département ; les collectifs Scènes amateurs, etc.*

En 2024, plusieurs rendez-vous ont permis la rencontre parfois sérieuse ou franchement ludique, de publics et de domaines parfois éloignés les uns des autres !

Les Jeux du livre au printemps 2024 ont croisé étroitement sport et littérature autour de tout un ensemble de propositions sur temps scolaire et temps extrascolaires : croisement des centres d'intérêt, mélange des âges, coopération entre lectrices et lecteurs Lire et faire Lire et Ufolepiens, initiations et découvertes étaient au rendez-vous.

Dans un autre registre, la Ligue a noué un nouveau partenariat avec l'Irfrep pour porter un certificat de formation à la gestion associative dispensé avec les camarades du Collectif de formation des bénévoles. Cela a permis d'ouvrir la session à des salariés du monde associatif, des salariés de collectivités et des bénévoles et de renforcer ainsi la mixité du groupe. La fédération a aussi participé à l'organisation des rencontres des Junior Associations de Nouvelle-Aquitaine.

## Donner une dimension globale à nos actions en s'appuyant sur la diversité de nos secteurs d'activité

*La stabilité de l'équipe et l'organisation des activités en secteurs au cours de l'année 2021 a nécessité des ajustements en termes de communication. Le travail enclenché par la commission Engagement et Citoyenneté a abouti à une campagne de communication Grandir toute sa vie qui identifie les différents espaces d'engagements que la Ligue propose tout au long d'une vie.*

*Une refonte des menus de notre site internet a traduit le nouvel organigramme de la fédération et rendu plus lisibles les actions de chacun, à l'image de l'installation des secteurs dans les locaux de la rue de Pied de Fond.*

*En 2023, l'enjeu était de conforter notre fonctionnement collectif dans de nouveaux locaux. L'analyse des besoins de communication a permis de réfléchir à plus de transversalité et à une amélioration de nos espaces d'échange internes.*

Dès la sortie de l'AG de mai 2024, un important travail de mise à plat et formalisation de nos actions et ambitions a été mené par les élus et les salariés dans chaque secteur. Cet exercice a permis de faire émerger un préambule qui rappelle en quoi les actions sectorielles participent à des enjeux transversaux. Le 7 décembre 2024, ce préambule et les programmes d'actions de chaque secteur (qui parfois se complètent, s'enrichissent ou se croisent) ont été partagés entre élus et salariés

Ligue de  
l'enseignement



# PROJET ASSOCIATIF 2021-2024



Ligue de  
l'enseignement

## Axe 2: ASSURER NOTRE RÔLE DE FÉDÉRATION



### Cultiver les liens avec les associations et entre elles

*En octobre 2022, une réunion de rentrée des associations culturelles affiliées a été organisée avec le secteur Arts et Culture de la Ligue. Cela a permis de relancer une dynamique collective entre adhérents de la Ligue.*

*La plupart de ces associations sont aussi parties-prenantes et/ou associées à la dynamique Scènes amateurs 79, ce qui renforce les liens entre elles et avec la fédération.*

*L'Ufolep a renforcé le lien à son réseau en scindant la réunion de rentrée en plusieurs réunions sectorisées, une démarche largement approuvée des adhérents.*

*L'Usep a renforcé son accompagnement aux comités de circonscription grâce à des enseignants mis à disposition par l'Éducation nationale (4 enseignants mis à disposition chacun pour un quart-temps).*

*En 2023, nous avons prolongé et conforté les modalités de travail initiées en 2022 : être davantage présent aux AG des associations affiliées, être proactif dans nos propositions d'accompagnement, valoriser notre réseau dans nos interventions, etc.*

La réunion de rentrée 2024 s'est organisée avec une association affiliée au château du Coudray-Salbart et a mobilisé un panel varié d'associations. Cette formule sera reconduite en 2025. Nous avons aussi renoué avec nos associations cinéma et engagé en fin d'année des projets communs.

### Développer des événements inter-associatifs

*En 2021-2022, avec l'arrivée alors récente d'Alban Rabussier, le service Vie associative a pu mettre en place de nouvelles formes d'accompagnement et de services aux adhérents.*

*Enfin notre emménagement au printemps 2022 dans un grand ensemble immobilier peut permettre d'envisager de nouvelles coopérations avec des associations affiliées. Des rencontres s'organisent mais de véritables événements fédérateurs restent à construire.*

*L'assemblée générale 2023 a été un véritable temps fort associant notre réseau, nos partenaires autour d'un spectacle professionnel proposé par une association affiliée. L'Ufolep cultive aussi des rencontres en réunissant par exemple les CSC au sein desquels elle intervient.*

En 2024, l'Ufolep a encore démontré la capacité de son réseau d'associations à se lier pour organiser des Championnat Nationaux nécessitant une mobilisation et une coopération forte.

Au sein des Comités de Circonscription ou autour de projets fédérateurs (Camp itinérant,...) l'Usep a également accompagné des organisations reposant sur des alliances inter-associatives.

Dans le champ non sportif, la Ligue a participé à émergence d'une création théâtrale collective et a amorcé la mise en lien des associations diffusant du cinéma.

La stratégie a aussi été clarifiée : renforcer les moyens alloués à l'accompagnement de la vie fédérative pour conduire concomitamment le développement d'événement au premier objectif (Cultiver les liens).

### Poursuivre le développement du Centre de ressources départemental de la Vie associative (CRDVA)

*En 2022, le service a aussi promu de nouveaux services aux associations, affiliées ou non : la production de fiches de paie et le prêt de matériels.*

*Le bilan de la décentralisation du CRDVA en Haut Val de Sèvre s'est révélé positif et a débouché sur une convention triennale et un co-financement du CRDVA par la Communauté de communes Haut Val de Sèvre.*

*Le service a continué sa structuration : clarification de ses orientations et affirmation de sa mission fédérative ; opérationnalité du service de prêt de matériels ; création de nouveaux outils de communication. Le déploiement Guid'Asso conforte aussi notre image de centre de ressources et renforce l'attractivité du CRDVA.*

En 2024, la visibilité du Centre de ressource, notamment grâce à la communication Guid'Asso, a été renforcée et les sollicitations augmentent régulièrement. Ces accompagnements suscitent progressivement de nouvelles affiliations : nous sommes de mieux en mieux identifiés pour nos compétences en la matière et des associations qui identifient nos services, soutiennent aussi à travers leur affiliation nos valeurs et nos engagements.

Les jalons d'une nouvelle permanence accueil des associations à Soutiers -Saint-Pardoux ont été posés en fin d'année pour un déploiement en 2025.

# PROJET ASSOCIATIF 2021-2024

## Accompagner et représenter

La Ligue de l'enseignement a été retenue par l'État pour coanimer l'expérimentation puis le déploiement de Guid'Asso en Deux-Sèvres. Cette nouvelle politique publique vise à organiser et à structurer dans chaque département un réseau d'accompagnateurs à la vie associative. La fédération a été labellisée Guid'Asso Accompagnateur à l'échelle des Deux-Sèvres et Guid'Asso Informateur à travers la permanence en Haut Val de Sèvre. Cette labellisation représente une reconnaissance de nos compétences en matière d'accompagnement à la vie associative et d'animation de réseau.

Notre légitimité de corps intermédiaire se traduit aussi par la participation de nos membres (salariés, administrateurs) aux instances du Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine (MANA), coordination d'associations régionales, du CRAJEP et au sein du comité départemental FDVA 2. Nous portons aussi une représentation régionale puisque Jocelyne BRANDEAU siège au CA du Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine au titre de la LENA (Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine).

Nous portons aussi la parole de nos adhérents et la réalité des dynamiques associatives au sein de groupes de travail du centre confédéral, notamment cette année dans celui dédié à l'évolution de la gouvernance de notre confédération.

En 2023, les engagements 2022 ont été prolongés et complétés par des sollicitations/mobilisations nouvelles :

- Dans la durée, la Ligue de l'enseignement participe au groupe de travail confédéral consacré à la réforme de l'affiliation
- Ponctuellement, la Ligue a été sollicitée pour co-animer un atelier lors des Rencontres nationales Vie associative, Vie fédérative, Assurance organisée par le centre confédéral.
- L'Usep est associé à la formation nationale des cadres Usep (conception et intervention en formation)

Elle a aussi représenté les intérêts des associations au sein du comité de pilotage du FDVA 2 en s'opposant à la re-création d'une réserve parlementaire. Un projet de loi prévoyait de revenir au système antérieur qui permettait aux parlementaires de disposer de manière discrétionnaire d'une part de l'enveloppe financière dédiée aux projets associatifs, recréant du clientélisme au détriment de la transparence démocratique.

En 2024 les travaux internes sur la gouvernance ont largement mobilisé les équipes. Les engagements et représentations existantes ont été tenues mais peu de nouvelles interventions ont été développées. Dans la limite de ses moyens, la Ligue de l'enseignement a répondu aux sollicitations émanant des collectivités locales ou d'acteurs locaux qui installent de manière de plus en plus systématiques des Comités de pilotage ou technique ouverts.

## Renforcer la visibilité de l'activité de la fédération et de son réseau, au sein du réseau

Au-delà des rencontres et des services, des actions plus spécifiques ont pu être développées pour créer et/ou entretenir le lien à notre réseau affilié :

La mise en place d'une lettre d'info et la mise à jour régulière du site [79.assoligue.org](http://79.assoligue.org) maintient le lien à l'ensemble du réseau, socio-culturel, scolaire, sportif, tout le long de l'année.

La réalisation et la diffusion d'une version deux-sévrienne du Guide pratique de la vie associative (ouvrage édité par la Ligue 44) a renforcé notre visibilité en tant qu'acteur de l'accompagnement associatif, vis-à-vis de notre réseau comme des autres associations et des partenaires institutionnels.

La participation plus régulière aux instances (CA ou AG) de nos associations affiliées resserre les liens et renforce la connaissance mutuelle.

Enfin, notre participation à certains forums des associations contribue à la fois à notre visibilité auprès du grand public, à notre reconnaissance institutionnelle et à la valorisation de notre réseau.

En 2023, nous avons cultivé nos liens au réseau, en allant à la rencontre des associations et en les recevant de plus en plus régulièrement dans nos locaux. Nous avons principalement conforté et amplifié ce qui avait été initié en 2022.

En 2024, le conseil fédéral a accueilli 5 nouveaux membres, signe gratifiant d'une meilleure visibilité de la fédération et de ses enjeux.

Nous notons une augmentation des invitations des associations affiliées à participer à leurs instances et une meilleure réactivité des élus comme des salariés pour répondre.

En 2024, le nombre de personnes du réseau qui vient au siège social de la fédération a encore augmenté.

D'une part, le nouveau siège social est plus accessible et fonctionnel.

D'autre part, le développement des services au réseau induit une augmentation des rencontres.

La nécessité d'une stratégie de communication mieux maîtrisée et plus soutenue (moyens dédiés) est régulièrement pointée.

Ligue de  
l'enseignement



# PROJET ASSOCIATIF 2021-2024



## Axe 3: ANCRER NOTRE PROJET DANS LE CADRE DE POLITIQUES PUBLIQUES ÉDUCATIVES

Ligue de  
l'enseignement



### Valoriser nos savoir-faire

*La Ligue de l'enseignement et l'Usep ont contribué au catalogue départemental de formation professionnelle des animateurs mis en place par la SDJES 79, cet outil a permis de promouvoir nos compétences et de nouer de nouveaux partenariats avec des collectivités. L'ouverture du BPJEPS en partenariat avec les Francas a lui aussi marqué une étape dans la reconnaissance du professionnalisme de notre secteur Vacances.*

*En direction du public scolaire, le développement de nouvelles actions de prévention comme les animations sur l'homophobie avec l'association Le Refuge et SOS Homophobie ont remporté un vif succès.*

*Pour les plus jeunes, le développement rapide de séjours scolaires sous tentes à La Garette marque aussi la confiance des enseignants en notre démarche éducative et pédagogique.*

*En 2023, les reconnaissances institutionnelles et participatives de 2022 ont été confortées : développement des séjours nature, partenariats éducatifs renforcés et prolongés par l'implication de la Ligue dans les "colos apprenantes" et dans la mission de valorisation des MIG (Missions d'Intérêt Général) qui nous a été confiée. Savoir rouler à vélo : L'éducation nationale a quant à elle confié la coordination départementale du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » à l'Usep.*

L'Ufolep79 a aussi œuvré au déploiement de dispositifs nationaux, en particulier dans les quartiers prioritaires. Dans le champ non-sportif, la Ligue de l'enseignement a confirmé ses engagements dans les dispositifs publics pour lutter contre les discriminations et le harcèlement. Elle a aussi organisé un séjour de cohésion du Service National Universel et continuer à s'inscrire dans « Colos apprenantes », des dispositifs déployés directement par l'État

### Construire et renforcer nos liens avec les collectivités territoriales

*Ces savoir-faire reconnus permettent de concrétiser de nouveaux partenariats et de venir en appui aux projets éducatifs des collectivités. Ainsi l'écriture du PEDT (Projet Educatif De Territoire) de la commune de Bessines s'est prolongé par un plan de formation interne des agents.*

*A Sansais, le partenariat autour de la salle du Chatelet est consolidé et les séjours scolaires hébergés sous tentes génèrent de l'activité pour le camping. Ces synergies ancrées dans les territoires ont une réelle valeur pour les collectivités et confortent la légitimité de la Ligue de l'enseignement.*

*Le dispositif « Savoir Rouler à vélo (SRAV) » se développe avec les comités USEP et plusieurs collectivités du département.*

*L'Ufolep quant à elle renforce ce lien au territoire avec des actions dans les quartiers prioritaires de la ville notamment.*

*Plusieurs de nos projets déjà cités illustrent ce renforcement des liens avec les collectivités, tant dans le champ éducatif (Action "Sur les chemins d'Edmond Proust") que dans des relations plus institutionnelles (Savoir Rouler A Vélo, Guid'Asso..)*

*La Ligue a aussi été retenue par la communauté de communes Mellois en Poitou pour former les membres de son comité de pilotage des Temps périscolaires.*

En 2024, l'Usep79 s'est mobilisé pour accompagner les collectivités locales qui ont souhaité s'engager dans le dispositif « Savoir rouler à Vélo » et a affirmé dans la mise en œuvre du programme sa réactivité et son expertise.

Pour le déploiement de ses actions, la Ligue de l'enseignement a formalisé des conventionnements avec des communes et des communautés de communes pour encadrer des moyens nécessaires aux déploiement d'actions éducatives sur leurs territoires.

### Assumer et défendre notre statut d'association complémentaire de l'enseignement public

*Forte de son statut d'association complémentaire de l'École, la Ligue de l'enseignement prend depuis cette année systématiquement position en CDEN sur un enjeu d'actualité pour le département : enseignement supérieur, fermetures de classe, Plan collège, etc. Le portage de ces plaidoyers, en son nom propre ou au nom de collectifs (CDAL, FCPE, ...) permet de mieux incarner la vision du service public de l'éducation et de la laïcité défendue par la fédération.*

*C'est aussi comme association complémentaire de l'École qui souhaite y promouvoir ses valeurs que la Ligue de l'enseignement travaille avec l'INSPE dans la formation initiale des enseignants : intervention sur la laïcité, sur la lutte contre les discriminations mais aussi stage et mise en situation de classe de découvertes pour cultiver concrètement le goût de l'action collective chez les futurs enseignants.*

*Cette année a permis d'amplifier et conforter, une fois encore, nos actions développées en 2022. Cela s'est traduit par la reconnaissance par le DASEN de notre action en matière de lutte contre les discriminations, de lutte contre le harcèlement et la prescription d'interventions auprès des classes de cycle 2 du département.*

En 2024, le partenariat engagé avec INSPE est consolidé et se traduit par plusieurs ateliers répartis au long de l'année auprès des futurs enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>d</sup> degré.

Dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs qui la lie au Ministère de l'Éducation Nationale, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres a honoré l'ensemble de ses engagements. Elle a su, à nouveau, organiser ses activités pour s'inscrire dans les priorités et les objectifs (quantitatifs et qualitatifs) fixés.

# PROJET ASSOCIATIF 2021-2024



## Axe 4: S’AFFIRMER COMME ACTEUR DE L’ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Ligue de  
l'enseignement

### Poursuivre la mise en œuvre des principes de gestion durable des ressources humaines et financières

*La Ligue a mis en place un Comité social et économique (CSE) qui se réunit régulièrement pour faire le point sur des questions collectives comme sur des situations individuelles : accord sur le télétravail, organisation des prises de congés annuels, etc.*

*La gestion durable des ressources humaines s’est aussi traduite par des créations de postes, à même de soutenir les projets de l’association et de garantir à tous les salariés de bonnes conditions de travail. Après les postes de Marion Lechelon (Art et spectacles) et d’Alban Rabussier (Vie associative) en 2020-2021, ce sont les secteurs Engagement avec l’arrivée de Romain Koltunski et le secteur Vacances avec l’emploi d’Émilie Parnaudeau qui ont été renforcés.*

*En 2023, il y a eu quelques mouvements de personnel et les secteurs Engagement et Vacances restent en réflexion sur leur structuration. Le service Éducation a été renforcé par l’arrivée de Romain SICART.*

*En parallèle, la construction d’un modèle de gestion des locaux (loyers, location, gestion des charges bâtimentaires, achat, etc.) a mobilisé les équipes de pilotage de la Ligue. Cela a amené à la création d’une SCI constitué des 3 entités Ligue-Usep-Ufolep pour acquérir l’immeuble et organiser sa gestion quotidienne.*

En 2024, le chantier évoqué consistant à rédiger des fiches mandat pour chaque commission a été très prenant mais extrêmement bénéfique : il fixe un cadre commun politique et technique d’action, propre à mobiliser en interne et en externe. Ce travail ne pourra que contribuer à donner plus de cohérence à nos actions et à faciliter les arbitrages politiques nécessaires pour la conforter.

### Pérenniser et développer une gouvernance partagée, suivie et rigoureuse

*L’écriture collective du projet associatif menée à travers des séminaires, des AG exceptionnelles et des travaux en Bureau et en conseil fédéral ont permis de donner un cap à la fédération en permettant de structurer sa gouvernance comme son développement.*

*Le contexte du déménagement du siège a aussi provoqué la tenue régulière de Conseils permanents, dans l’optique de favoriser la concertation et la construction d’une vision commune quant à l’avenir de la fédération.*

*Le travail de mobilisation autour du projet de la Ligue porte ses fruits avec un renouvellement fort des instances (5 nouveaux administrateurs dont 4 qui ne sont pas issus de l’Éducation nationale et 2 qui sont directement entrés au Bureau) et une assiduité importante des élus au bureau.*

*L’enjeu à travailler en 2024 est celui du renforcement du lien Bureau/Responsables de service.*

En parallèle avec l’écriture des fiches mandats, un organigramme fonctionnel a été acté par le Conseil Fédéral définissant les différents espaces de concertation et de pilotage interne et clarifiant les relations avec l’Usep et l’Ufolep d’autre part. Cela a aussi abouti à faire évoluer le statut du directeur des services de secrétaire général (élu) en délégué général (non élu)

### Renforcer et développer des partenariats économiques pérennes

*En 2022, le déménagement et la perspective d’un achat ont amené les dirigeants à s’interroger sur le modèle économique de la fédération. Il a fallu rechercher des partenariats, envisager de nouvelles coopérations et anticiper les compétences nouvelles nécessaires en interne pour gérer les implications d’un investissement immobilier.*

*Grâce au travail mené en interne et aux partenariats noués pour acheter nos nouveaux locaux, la Ligue des Deux-Sèvres est aussi pleinement considérée comme un acteur économique du niortais.*

*Cela se traduit par des accompagnements mieux dimensionnés, notamment des banques ou d’acteurs économiques comme le SEMIE mais aussi par des conventionnements plus formels avec des collectivités (Sansais-La Garette, Bessines, Frontenay-Rohan-Rohan) et des partenaires (la MAE, le GRETA...).*

En 2024, en créant une Société (SCI), la Ligue de l’enseignement des Deux-Sèvres, l’Ufolep79 et l’Usep79 ont créé une structure juridique qui permet de gérer son patrimoine et de le valoriser.

Le développement économique des trois structures leur permet également aujourd’hui d’inscrire les partenariats dans des rapports et des contrats où les enjeux et les impacts économiques sont plus importants.

2024, dans le cadre des réflexions sur la restructuration, marque aussi le début des recherches pour améliorer les rapports avec les fournisseurs.



# PROJET ASSOCIATIF 2021-2024

Ligue de  
l'enseignement

## Créer une identité « Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres »

*Un emménagement dans des locaux dédiés à la fédération et gérés par elle a permis de poser les bases d'une nouvelle identité et d'envisager une évolution des usages, plus en lien avec nos associations affiliées et avec les bénévoles.*

*Pour des présences hors les murs, la Ligue s'est dotée d'un stand mobile à ses couleurs, sorti pour la première fois à l'occasion du salon des maires au printemps 2022.*

*Avec le renouvellement de nos outils de communication en 2022 et en 2023, la labellisation Guid'asso, la montée en puissance de Scènes amateurs 79, nos nouveaux locaux, nous renforçons notre identité et bénéficions d'une reconnaissance de plus en plus forte auprès d'acteurs variés. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui s'ancre et porte ses fruits progressivement.*

En 2024, la Ligue gagne en visibilité et en identification par un ancrage de plus en plus fort de ses actions dans les politiques publiques et par la qualité opérationnelle de ses accompagnements.

Pour autant, l'identité Ligue qui donne à voir les différentes facettes de son actions n'est pas encore abouti. Le travail sur la gouvernance interne devait être finalisé pour qu'une réflexion sur la communication puisse s'engager. Ce sera un chantier pour 2025.



## 2021-2024....et après ?? :

Au terme de la période de trois ans prévue pour déployer son projet, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres tire un bilan globalement positif relativement aux objectifs qu'elle s'était fixée.

Elle identifie principalement quatre grands champs pour lesquels elle doit davantage se mobiliser car les indicateurs ne sont pas satisfaisants alors que les enjeux demeurent :

- Une évolution de nos pratiques intégrant les enjeux de la transition écologique (Axe 1)
- L'animation de son réseau de structures affiliées (Axe 2)
- Une gestion maîtrisée et adaptée aux évolutions du modèle socio-économique (Axe 3)
- Une stratégie de communication (Axe 3)

Des caps importants ont été franchis en même temps que le modèle socio-économique évoluait et que les volumes d'activités augmentaient.

Pour la fédération, 2025 est une année de transition et elle continue à utiliser les termes du Projet Associatif 2021-2024 pour guider ses actions.

En parallèle, elle travaille à une actualisation pour produire un projet 2026-2030 qui devrait s'inscrire dans la continuité.

Elle pourra s'appuyer sur les éléments politiques et organisationnelles qui ont émergé des lourds travaux conduits en internes depuis mai 2024. L'organigramme, les fiches-mandats et la mise en place de nouveaux process de gestion devraient permettre de poursuivre les dynamiques positives observées par l'analyse du Projet associatif 2021-2024. (voir P.56)